



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

cinéma

Question écrite n° 131922

Texte de la question

Mme George Pau-Langevin interroge M. le ministre de la culture et de la communication sur les mesures entreprises par ses services pour lutter contre les discriminations dans le domaine de la postsynchronisation. La HALDE avait estimé, dans une délibération n° 2008-268 du 15 décembre 2008, qu'il existe, dans ce milieu, « des préjugés et stéréotypes tels que le fait qu'un comédien-doubleur blanc aurait une voix universelle lui permettant de doubler les comédiens de n'importe quelle origine alors que le comédien-doubleur noir ne serait à même de doubler que des comédiens noirs. Ainsi, les acteurs noirs sont rarement sollicités pour doubler des comédiens blancs ». Trois ans après cette délibération, le problème demeure, aussi elle souhaiterait savoir quelles sont les mesures envisagées pour remédier à cette discrimination.

Données clés

Auteur : [Mme George Pau-Langevin](#)

Circonscription : Paris (21^e circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 131922

Rubrique : Arts et spectacles

Ministère interrogé : Culture et communication

Ministère attributaire : Culture et communication

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 17 avril 2012, page 2948

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)